

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
SAVOIE

COMMUNE DE
LE MONTCEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
14	9	13

SEANCE DU 22 MAI 2023

DATE DE LA CONVOCATION 17/05/2023 L'an Deux Mille vingt trois et le 22 mai à 19 heures 30

DATE D’AFFICHAGE
17/05/2023

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence d’Antoine HUYNH, Maire.

Présents et représentés : Antoine Huynh, Clarence Appell, Peggy Viola, Carlos Coelho, Joseph Bracco, Cyril Durand, Sandra Fiorèse, Brigitte Simon, Benjamin Bou Aziz, Frédéric Thomas (représenté par Antoine Huynh), Fabrice Mermin (représenté par Brigitte Simon), Patrick Bastien (représenté par Peggy Viola), Nathalie Jacquier (représentée par Clarence Appell)

Absents et excusés : Jean-Christophe Eichenlaub.

DELIBERATION N°7 : Rénovation du court de tennis n°2

Le deuxième court de tennis en résine s’est fortement dégradé, les fissures se sont accentuées. A la demande du club de tennis et pour assurer la sécurité des joueurs, ce court est désormais fermé par arrêté municipal. Des devis pour la rénovation complète de ce terrain ont été demandés, mais s’avèrent très élevés. Un rebouchage des fissures peut déjà être mis en œuvre pour un coût moindre.

Dans l’attente des chiffrages exacts de ces travaux, le conseil municipal, à l’unanimité, accepte le principe de réaliser des travaux de rénovation du court de tennis n°2 qui consisteront à reboucher les fissures et à effectuer un ragréage sans changer complètement le revêtement.

Fait à le MONTCEL, le 22/05/2023

Le Maire,
Antoine HUYNH

